Résolution adoptée à la séance plénière du 23 juin 2020

Résolution du CESE 'Construire demain'

Déclaration du groupe CGT

Plusieurs, dont la CGT, ont souhaité, dès le début de la crise sanitaire, que notre assemblée fasse entendre sa voix. Des réticences ayant freiné cette initiative, nous voilà fin juin devant la première expression du CESE concernant cette période inédite.

La CGT regrette le manque d'articulation avec les autres actions concomitantes, réponse au Président de la République, pour laquelle l'expression des groupes lors d'une plénière est indispensable, et RAEF. Toutes les sections, fortement mobilisées depuis trois mois, ont produit un travail de qualité qui aurait dû en constituer la colonne vertébrale unique.

La résolution montre toute l'étendue d'une crise, au départ sanitaire, mais aux racines et conséquences tellement multiples qu'il s'agit bien d'une crise systémique du mode de développement capitaliste, financier, mondialisé, fondé sur l'exploitation de l'être humain et de la nature, même si ce constat n'est pas aussi explicitement dressé que nous l'aurions souhaité.

Certains volets sont malheureusement absents, ou évoqués en filigrane :
- les causes de la crise sanitaire et les atteintes à la biodiversité de nos modes de production et de consommation ;
- le tourisme, totalement absent ;
- l'éducation, absente des préconisations ;
- la culture, véritable activité économique, qui ne se limite pas au lien social et au secteur associatif.

Certes, l'essentiel est recensé ; les nombreuses fractures entre les citoyens et citoyennes : sanitaire, économique, sociale, environnementale, numérique, inter et intra générationnelles. La résolution pointe les inégalités que le confinement a exacerbées : femmes-hommes, territoriales, sociales, environnementales, vis-à-vis de la santé, du logement, du travail, de l'éducation, ainsi que la crise de la démocratie. Elle rappelle l'importance vitale des services publics, de la recherche et de l'innovation, de la réindustrialisation et du dialogue social.

Cependant, la CGT aurait souhaité des préconisations plus concrètes et audacieuses :
- sur la fiscalité, pour mettre fin aux pratiques d'optimisation agressive d'entreprises et de particuliers, encouragées par certains États ;
- sur la réduction des inégalités - de revenu comme de patrimoine ;
- sur les modalités de la relocalisation d'activités productives. Les contreparties aux aides et investissements massifs que l'état a déjà et va consentir pour la sortie de crise auraient dû être détaillées, pour garantir des emplois pérennes et reconnus à leur juste utilité sociale, pour encadrer la distribution de dividendes, pour que la transition environnementale participe efficacement à une relance bas carbone, sans accentuer la dépendance aux importations d'équipements.

La mise en concurrence des travailleurs et travailleuses doit cesser, y compris dans les activités a priori non délocalisables, mais qui recourent abondamment au travail détaché et précaire, comme le bâtiment ou l'agriculture. La gestion purement financière des services publics, et la perte de sens pour ceux et celles qui y travaillent, auraient dû être dénoncées d'une voix forte. Repenser en profondeur notre projet de société nécessite de nouvelles modalités de décision à tous les niveaux ; si la résolution évoque un nouveau pacte social, la CGT regrette qu'elle n'aborde pas un nouvel âge de la démocratie.

La CGT s'est abstenue.